



Union Européenne  
Fonds Européen agricole  
Pour le développement rural



## Comité de programmation du GAL Leader Morvan du 4 juin 2009 Saint Brisson

**Présents avec voix délibérative :** François Dumarais, Christian Guyot, Claude Laboureau, Anne Catherine Loisier, Michel Millet, Jacques Simonot, Jean Michel Thonon, Jean Yves Deschamps, Paule Dupin, Gérard Gautier, Dominique Goichon, Marie Christine Grosche, Michel Loison, Eric Mazière, Josiane Ménard, Emmanuel Monnier, Françoise Morizot, Chantal Naulin, Guy Régnier, Jean Luc Robert, Raphaël Thiery.

**Étaient également présents :** Dominique Hudry représentant le Conseil Général de l'Yonne, Jean Philippe Caumont, Raphaël Sotty, Carole Zakin, Emmanuel Clerc, Mattias Launois, Joëlle Guillaume

**Excusés :** Christian Paul, Michel Criqui, Robert Jacquemard, Bernard Joly, Patrice Joly, Bernard Leblanc, Jean Claude Nouallet, Pierre Poillot, Noëlle Rauscent, Pierre Sauvat, Lucien Bourgeois, Claudine Chapuis, Bernard Denis, Robert Ducharne, Vincent Guichard, Magali Meunier, Bernard Normand, Michèle Pierson, Jean Claude Rouard, RSP (CNASEA), CG 71, DRAAF, Pays de l'Auxois Morvan Côte d'Orien, Pays Nivernais Morvan, Pays de l'Autunois.

**Absents :** Lucette Dubant, Patrice Grimardias, Alain Marchand, Alain Masse, André Mercier, Paul Robinat, Didier Caverot, Jean Albert Desbrueres, Olivier Laporte, Pascal Vignaud, Préfecture de Région, Conseil Régional, Conseil Général Nièvre, Conseil Général Côte d'Or, Pays de l'Avallonnais.

**Nombre de membres :** 50

**Quorum :** 25

**Nombre de présents :** 21

**Nombre de privés :** 27

**Quorum :** 13

**Nombre de présents :** 14

**Nombre d'élus :** 23

Anne Catherine LOISIER préside ce Comité de programmation.

### Préambule

Le Compte rendu du Comité de Programmation du 7 avril est validé à l'unanimité.

En absence de quorum, seule la pré programmation est présentée pour avis. Anne Catherine LOISIER rappelle que le résultat du vote en pré programmation reste un accord de principe (seule le vote en programmation vaut décision d'octroi de subvention) mais que le résultat du vote, notamment en cas d'avis positif, engage moralement le Comité de programmation auprès du porteur de projet (sous réserve du respect des principaux éléments du dossier).

Suite à la difficulté de réunir le quorum, il est décidé de faire un courrier aux collectivités dont les membres désignés n'ont jamais participé au comité de programmation. Le Parc informe que ses représentants régulièrement absents seront remplacés lors du comité syndical du 18 Juin. Madame Claudine CHAPUIS, désignée par la Communauté de Communes de l'Avallonnais, a fait savoir par mail qu'elle ne désire plus faire partie du comité de programmation.

## **1/ Présentation de l'étude marketing réalisée par l'Association Française des Sapins de Noël Naturel**

Intervention de Vincent HUIS et de Marie Christine GROSCHE

Objectifs de l'étude : avoir une meilleure compréhension du comportement des consommateurs de sapins de Noël ; élaborer des arguments de vente et construire une stratégie de communication pour d'une part, conquérir une nouvelle clientèle (acheteurs de sapins artificiels, non acheteurs...) et d'autre part, fidéliser les acheteurs de sapins de Noël naturels.

Méthodologie : enquêtes qualitatives.

### Résultats :

L'attachement au sapin de Noël est la reproduction d'une pratique familiale ou plus rarement pour le sapin naturel l'expression d'une enfance frustrée. Dans l'imaginaire du public, le sapin de Noël idéal est associé à la nature nordique, à l'hiver, il évoque la montagne, la nature, la forêt. Au niveau français, on lui associe les Vosges ou les Alpes (régions peu productrices). L'odeur du sapin naturel lui donne l'avantage sur l'artificiel. Le fait d'avoir des enfants déclenche plus facilement un processus d'achat que pour les ménages sans enfant. Les principaux inconvénients du sapin naturel sont le transport, la courte durée de vie, la mise au rebut.

Le Morvan manque de notoriété, il a un déficit d'image : on le situe mal et on ne l'associe pas au sapin de Noël.

Pistes pour la communication : le consommateur serait sensible à l'affichage du nom du producteur (mais pas de sa photo), à l'indication de l'origine France, au bon d'achat, à la date de coupe, à l'auto cueillette (choose and Cut), à la possibilité de reprise du sapin. Communiquer sur « les monts du Morvan ». Pour le moment, il n'y a peu d'intérêt du consommateur à un sapin de Noël bio car pour lui le sapin est déjà un produit « vert ».

## 2/ Bilan de la maquette financière après la pré programmation du 4 juin 2009

(Voir la maquette jointe)

Nombre de dossiers pré programmés : 28

Nombre de dossiers programmés : 3

### Montant programmé total :

Objectif 1	0 €
Objectif 2	0 €
Objectif 3	6 600,00 €
Objectif 4	2 059,52 €
Animation / Gestion	2 707,35 €
Coopération	0 €
<b>Total</b>	<b><u>11 366,87 €</u></b>

### Montant Pré programmé total :

33 374,00 €
109 743,03 €
46 531,23 €
67 443,72 €
63 623,44 €
0 €
<b><u>320 715,42 €</u></b>

## 3/ Dossiers en pré programmation (voir fiches synthétiques)

### *31 Anost fait son cinéma*

Maître d'ouvrage : Association « Anost Cinéma »

Présentation par Jean Pierre Mieulet et Sylvie Heyart

#### Discussion :

Le cinéma d'Anost fait partie du petit patrimoine morvandiau. Il a été construit par les habitants il y a 80 ans. La création du DVD peut être l'occasion de raconter la genèse de ce cinéma et de faire témoigner la population qui a participé à sa construction. Il pourra être un outil pédagogique dans le cadre de sa diffusion. L'association travaille en lien avec la MPO. Aujourd'hui le cinéma fait environ 1 800 – 2000 entrées par an (60 séances). Les petits cinémas se fragilisent cependant avec l'arrivée du numérique (équipement lourd en nouvelle machine et contrat obligé avec les gros producteurs pour recevoir les films).

#### Rappel du plan de financement :

Total projet TTC : 15 613 €

Pays Autunois Morvan : 5 000 €

Conseil général 71 : 700 €

Leader : 8 587 €

Autofinancement : 1326 €

Vote à bulletin secret : 17 pour, 2 contre, 1 blanc

Avis favorable

### **32 Salle des produits locaux**

Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Sud Morvan

Présentation par M Simonot, M Thomas et Alice Courouble

#### Discussion :

Le projet de salle de produits locaux n'est qu'une partie du projet porté par la Communauté de communes. L'espace de vente devrait être ouvert toute l'année et tenu par des salariés de la collectivité. Il correspond véritablement à une démarche collective et met en avant un partenariat public / privé. Après discussion, l'ensemble des dépenses (114 500 €) liées à la salle est retenu comme dépense éligible.

#### Rappel du plan de financement :

Total projet HT (ou réel) : 114 500 €

Montant subventionnable : 114 500 €

Concours public n'appelant pas de FEADER (68,4%) : 78 364 €

Concours public appelant du FEADER (14,2%) : 16 261 €

Leader (17,4 %) : 19 875 €

Le plan de financement pour la programmation devra faire apparaître la part d'autofinancement.

Vote à bulletin secret : 19 pour, 0 contre, 0 blanc

Avis favorable

### **33 Fête du Charolais**

Maître d'ouvrage : Comice agricole de Saulieu

Présentation par Jean Michel Cap et Guy Régnier

#### Discussion :

La fête du Charolais à Saulieu est une des 4 grandes manifestations bourguignonnes de promotion de la race. Saulieu est labellisé « site remarquable du goût pour la viande charolaise ». La viande pour la dégustation provient d'animaux élevés dans le Morvan puis découpés par des bouchers du canton de Saulieu. Les professionnels de la restauration participent à la journée et mettent à l'honneur le charolais. C'est pour l'ensemble de ces spécificités qu'une participation leader est sollicitée. Le programme leader n'a pas vocation à accompagner l'ensemble des comices organisés sur son périmètre.

#### Rappel du plan de financement :

Total projet TTC (ou réel) : 65 807 €

Montant subventionnable : 18 000 € (stand de rencontre charolaise, animation et achat de viande).

CRB (41,7%) : 12 000 €

CG 21 (7%) : 2 000 €

Leader (35,7%) : 10 307 €

Concours privés (15,6%) : 4 500 €

Il est proposé de retenir 18 000 € comme dépense éligible. Les recettes liées à la manifestation (37 000 € soit 56 %) sont proratisées sur la dépense subventionnable (18 000 €) soit 10 080 € de recettes proratisées. La subvention leader est de 4 356 € (55% de 7 920 €).

Vote à bulletin secret : 15 pour, 3 contre, 2 blanc

Avis favorable

### **34 Concours de films vidéo sur le thème des énergies renouvelables dans le Morvan**

Maître d'ouvrage : Comité des fêtes et loisirs de Planchez (association loi 1901)

Présentation par François Dumarais

#### Discussion :

Le concours permettra d'avoir différents éclairages des démarches entreprises sur le Morvan. Les frais de prestation correspondent aux salaires des professionnels qui accompagnent le concours. L'évènement sera largement couvert médiatiquement (France 3, France Inter, presse écrite...).

#### Rappel du plan de financement :

Total projet TTC : 15 825 €

Concours Publics (42%): 6621 €

Leader (55%): 8704 €

Concours privés (3%) : 500 €

Vote à bulletin secret : 10 pour, 7 contre, 3 blanc

Avis favorable, sous conditions que les films :

- soient de véritables outils de promotion du territoire, des démarches entreprises en matière d'énergies renouvelables (innovations...);
- puissent servir de support lors de salons, de manifestations, pour des programmes pédagogiques (un kit d'utilisation pour des enseignants serait bien venu);

Est également proposé, une participation d'un membre du GAL pour participer au Jury.

### **35 Animation Filière bois**

Maître d'ouvrage : Parc naturel régional du Morvan

Présentation par Emmanuel Clerc

#### Discussion :

En début de programme, l'accompagnement des porteurs de projet de la filière bois a été assuré par la chargée de mission forêt du Parc, Carole Zakin. Par la suite, il est proposé une animation sous forme d'une prestation par l'association Aprovalbois (mi temps).

#### Rappel du plan de financement :

Total projet : 20 944,34 €

CRB (45%): 9 424,95 €

Leader (55%): 11 519,39 €

Vote à bulletin secret : 19 pour, 1 contre, 1 blanc

Avis favorable

#### **4/ Divers**

- Dossier « Etude d'image » (maître d'ouvrage : PnrM) : ce dossier a été pré programmé le 3 février et a reçu un avis favorable du comité de programmation. Suite au résultat de l'appel d'offre, un changement de maquette financière est proposé : 34 767,72 € au lieu de 30 000 € soit une subvention leader sollicitée de 19 122 € au lieu de 16 500 €. Ce changement de maquette est accepté par le Comité de programmation. Le positionnement du Conseil régional de Bourgogne ne se fera qu'en Octobre et c'est seulement par la suite que l'opération pourra être programmée. En plus de MM Bernard DENIS et Dominique GOICHON, Mmes Paule DUPIN et Françoise MORIZOT se déclarent intéressées pour participer au groupe de travail.

- Dossier « Création d'un site internet » (maître d'ouvrage : AFSNN) : Marie Christine GROSCHE informe les membres du comité de programmation que l'association ne donnera pas suite à sa demande de financement du site par Leader. Un courrier a été reçu dans ce sens.

- Réseau Leader (GAL Bourguignons et Franc Comtois) : les 14 GAL sélectionnés se retrouvent à Dijon le 9 Juin pour échanger sur le fonctionnement des comités de programmation ainsi que sur les projets de coopération. C'est le Parc du Morvan qui organise la journée pour le compte de l'ensemble des GAL. Le 8 Juin, Emmanuel CLERC accompagne une délégation de 3 GAL Polonais sur le Parc (visite prévue de la MPO à Anost).

- Départ de Raphaël THIERY : suite au changement de présidence au sein de l'UGMM, Raphaël sera remplacé au sein du GAL par Sylvain MATHIEU, le nouveau Président.

#### **Prochaine rencontre du Comité de programmation Jeudi 17 Septembre 2009 à 18h00 – Saint BRISSON**

##### Pré programmation du 17 Septembre 2009

Date limite de remise des fiches synthétiques à l'équipe d'animation : **mercredi 2 septembre 2009**

##### Programmation du 17 Septembre 2009

Date limite de remise des dossiers complets à l'équipe d'animation : **lundi 24 août 2009** (délai de 3 semaines pour vérification des dossiers par les services de l'Etat)